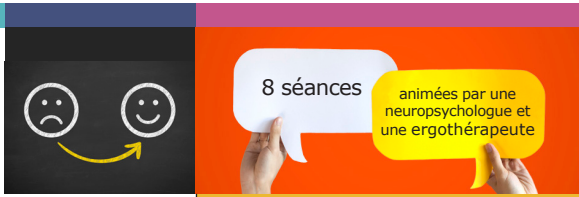


Quand ?



Séances animées par

Léna BIZET, ergothérapeute
et **Camille CORBIN**, neuropsychologue

SÉANCE 1 / Psychoéducation du TDA/H

- Qu'est-ce que le TDA/H ?
- Les mythes et réalités du TDA/H

mardi 4 février 2025
de 19h à 21h30

SÉANCE 2 / Comprendre la désobéissance, l'analyse fonctionnelle et le renforcement

- Pourquoi les enfants désobéissent-ils ?
- Qu'est-ce que la désobéissance ?

mardi 25 février 2025
de 19h à 21h30

SÉANCE 3 / Comment donner de l'attention positive à son enfant ? / Le moment spécial

mardi 11 mars 2025
de 19h à 21h30

SÉANCE 4 / Faire une demande efficace

- Comment faire efficacement une demande ?
- Des astuces concrètes pour varier la formulation des consignes, la présentation et apporter de l'originalité pour susciter la coopération

mardi 25 mars 2025
de 19h à 21h30

SÉANCE 5 / Créer un système d'émulation des comportements (Les jetons)

Mise en place d'un système de récompenses en 6 étapes

mardi 1 avril 2025
de 19h à 21h30

SÉANCE 6 / Les punitions

- Les mythes et croyances à propos des punitions
- Les effets négatifs associés aux punitions
- Les facteurs qui influencent l'efficacité des punitions
- Les types de punitions et comment les appliquer
- Les alternatives aux punitions

mardi 22 avril 2025
de 19h à 21h30

SÉANCE 7 / Compenser les déficits de l'enfant au quotidien et favoriser l'autonomie

- Bien s'alimenter
- Favoriser un bon sommeil
- Limiter l'agitation de l'enfant, tout en répondant à son besoin de bouger
- Compenser certains déficits liés à l'inattention
- Gestion du temps
- Favoriser l'autonomie

mardi 6 mai 2025
de 19h à 21h30

SÉANCE 8 / Les devoirs, les sorties & ensuite ?

Pour des devoirs sans larmes et sans disputes :

- Quelques faits sur les devoirs
- Coopérer avec l'enseignant de l'enfant
- Aménagement de l'espace
- Etablir un horaire et une routine
- Encadrer la période des devoirs
- Avoir recours à une aide extérieure

Comment préparer les sorties : anticipation et transfert de connaissances : & ensuite ?

mardi 20 mai 2025
de 19h à 21h30

SOIRÉE DE RETOUR D'EXPÉRIENCE

organisée 3 mois après la dernière séance

mardi 9 septembre 2025



VILLERS-BOCAGE 2025

Ateliers parentalité
enfants **TDA/H** avec **TOP**





Ateliers parentalité enfants TDA/H avec TOP

Votre enfant présente un Trouble Déficitaire de l'Attention,
avec ou sans Hyperactivité,
associé à un Trouble Oppositionnel ?

**Au quotidien, ce n'est vraiment pas simple et vous souhaitez comprendre
et mieux accompagner votre enfant face à ses difficultés...**

Pour vous aider,
Normandie Pédiatrie vous propose, à vous **parents,**
des ateliers d'**information et de mise en place d'outils pratiques** au quotidien.

Informations préalables

**La participation
à ces ateliers nécessite :**

- 1** L'implication active des deux parents
- 2** La réalisation de tâches entre les ateliers (temps moyen quotidien à consacrer : 20 min)

**Pas d'effet
« baguette magique »**

Objectifs

- Mieux comprendre le trouble de votre enfant et ses conséquences dans la vie quotidienne
- Vous aider à accompagner votre enfant dans la gestion de ses troubles
- Rétablir des interactions parents-enfants positives
- Réduire le stress parental et le mal-être familial
- Partager avec d'autres parents d'enfants TDA/H

Pour qui ?

- Les parents d'enfants de 4 à 10 ans présentant un TDA/H avec TOP
- Lorsque ces troubles perturbent significativement le quotidien familial et/ou scolaire

Où ?

15 rue Emile Samson 14310 VILLERS-BOCAGE

Comment ?

Le professionnel de santé qui suit votre enfant propose son inclusion au sein du Dispositif Normandie Pédiatrie par la signature du consentement éclairé avec engagement des 2 parents sur l'intégralité du parcours.

8 séances de 2h30 animées par 2 neuropsychologues et/ou ergothérapeutes — Toutes les 2 semaines

Participation de 50€ pour l'intégralité des 8 séances*
Possibilité de régler cette somme en plusieurs fois

- **Une thématique évoquée par rencontre**
- **Des objectifs à travailler à la maison**

Dans le but de maintenir la dynamique du groupe, vous vous engagez à suivre les 8 rencontres : **disponibilité des 2 parents pour l'intégralité des 8 séances !** (ainsi qu'à une soirée de retour d'expérience, 3 mois après)

*En cas d'absence non justifiée, une quittance supplémentaire de 50 euros/séance non honorée vous sera réclamée.